Déchets métalliques en Europe, des restrictions sur les exportations ?

**A l’issue d’une conférence, organisée le 26 octobre à Bruxelles, le Bureau International du Recyclage (BIR) a annoncé que l’Union Européenne pourrait prendre une décision concernant ses exportations de déchets métalliques - lesquelles valent des milliards d’euros - dès le mois de décembre.**

Elle pourrait ainsi poser des restrictions sur ses exportations. Depuis l’an dernier, les représentants du BIR appellent la Commission européenne (CE), branche exécutive de l’UE, à ne plus qualifier les déchets transformés et nettoyés à forte teneur en métal de « *déchets*».  Le but de la CE est d’éviter « *tout effet contraire sur l’environnement et la santé que pourraient causer les exportations de déchets vers les pays tiers* », précise-t-elle sur son site Internet. La crainte est qu’elle pourrait déréguler les exportations et l’approvisionnement mondial, estime Murat Bayram, directeur et responsable des métaux non-ferreux chez le recycleur EMR : «*La CE a indiqué qu’elle pourrait prendre des mesures, pas qu’elle discuterait des moyens à mettre en œuvre. Elle veut agir pour ne pas exporter les problèmes liés aux déchets vers des pays tiers. La question n’est pas de définir une voie acceptable pour les parties prenantes* », pointe-t-il.

L’Europe est le plus gros exportateur de déchets ferreux du monde, selon Eurostat. Ses 27 pays membres en ont exporté 17,45 millions de tonnes en 2020. Elle a également exporté 605.648 tonnes de déchets de cuivre et 946.565 tonnes de déchets d’aluminium cette même année. Et il se pourrait que les déchets ferreux et non ferreux ne soient plus exportés dorénavant, sauf si les recycleurs étrangers peuvent prouver que leurs standards environnementaux correspondent à ceux de l’Europe et que leur activité n’est pas à l’origine d’une pollution supplémentaire.

Michael Lion, président du Conseil du commerce international et d’Everwell Resources, estime que « *des gens, qui n’ont aucune connaissance ni compréhension des conséquences de leurs actions, nous disent ce que nous devons faire, au lieu de consulter l’industrie sur ce qu’il serait bon de faire.* » Des pays comme la Chine, la Malaisie et l’Indonésie ont établi des seuils de qualité pour les déchets éligibles à l’importation. L’Inde y réfléchit également. « *Les différentes réglementations imposent des modèles régionaux. Je suis dans l’industrie depuis plus de 50 ans et je n’ai jamais été confronté à de telles conditions de marché* », s’inquiète Michael Lion.